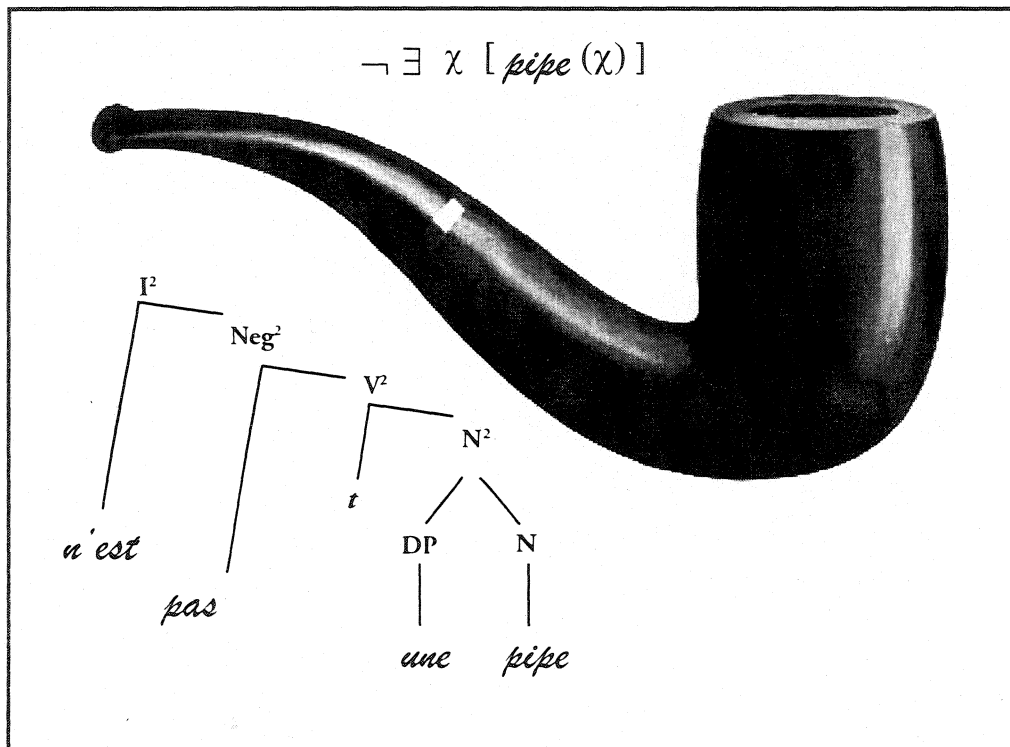


DIALANGUE

BULLETIN DE LINGUISTIQUE
volumes 8 et 9, avril 1998

Unité d'enseignement
en linguistique et en langues modernes
Université du Québec à Chicoutimi

QUESTIONS DE SENS SYNTAXE, SÉMANTIQUE, LEXICOGRAPHIE



Mais, au fait, qu'est-ce qu'une pipe?

- ARTICLES
- COMPTE RENDU
- ACTUALITÉS LINGUISTIQUES
- PROJETS DE MÉMOIRES DE DEUXIÈME CYCLE

DISONS : POLYSÉMIE ET PROPOSITIONS PRÉLIMINAIRES POUR UN CLASSEMENT LEXICOGRAPHIQUE

Judith TREMBLAY et Khadiyatoulah FALL
Université du Québec à Chicoutimi

Un classement lexicographique de «**Disons**» est ici proposé et le point de départ du travail est la sémantique. Reformulations et gloses vont servir à découvrir les acceptions possibles.

Lorsqu'il s'agit d'analyse lexicale, deux options sont possibles. On peut chercher à cerner un signifié de puissance, un invariant fonctionnel qui subsume toutes les actualisations d'un mot. Cette option bien que séduisante du point de vue linguistique débouche souvent sur une définition d'une trop grande généralité. Une deuxième option est plus modeste mais plus pratique et plus facilement récupérable dans les classements lexicographiques : elle retient la polysémie évidente des mots (un mot est polysémique lorsqu'il a plusieurs sens) et le traitement revient à étudier derrière les actualisations, les ponts sémantiques (les liens sémantiques) légitimant cette polysémie. Ainsi, pour des fins de classement lexicographique, lorsqu'un pont sémantique est perçu entre deux ou plusieurs actualisations, une même entrée devrait être retenue. Si aucun lien sémantique n'est identifiable, il faut établir une autre entrée, puisqu'on n'a plus affaire au même vocable : on est dans le domaine de l'homonymie.

Dans le cadre du travail de maîtrise de J. Tremblay (1998), nous avons analysé la polysémie de «**Disons**» et à la suite du modèle sens/texte de Mel'čuk (1984, 88, 92) et de l'approche des mots polysémiques, des mots du discours et des marqueurs discursifs développée par J.-M. Léard (1989, 90, 96), nous avons regroupé les sens à partir de trois zones :

1. Une zone lexicale où le sens est déterminé par la catégorie syntaxique du mot : nom, verbe, adjectif, adverbe
2. Une zone grammaticale où le mot peut servir à effectuer des opérations énonciatives de spécification (détermination, aspect, modalité, détermination, temps) sur un N ou un V en vue de la construction des valeurs référentielles.

3. Une zone pragmatico-discursive où le mot joue un rôle dans l'argumentation, dans la réalisation ou la préparation d'actes illocutoires, dans l'organisation thématique ou textuelle.

Des liens peuvent exister entre ces zones et l'établissement des ponts sémantiques doit le prouver.

1. LA ZONE LEXICALE DE «DISONS»

Dans cette zone «Disons» porte les caractéristiques d'un verbe : formes syntaxiques, mode, temps etc. Trois valeurs reliées par des ponts sémantiques ont été identifiées dans cette zone :

1.1 Valeur de transmission intentionnelle d'information

Définition: X émet un signifiant (sa) pour transmettre par la parole ou par l'écrit une information (sé) à Y.

Exemples: *Nous disons à Julie que Pierre est malade*

1.2 Valeur d'ordre, d'injonction, d'invitation à..

Définition: X émet un signifiant (sa) pour transmettre un message (sé) à Y pour le pousser à accomplir une action

Exemples: *Nous disons à Julie de partir (prions, recommandons)*

Les jeunes sont perdus, disons le, les parents sont responsables de cela (il faut le reconnaître, il faut se l'avouer, osons l'avouer)

Le pont sémantique «Transmission d'information» relie 1.1 et 1.2. La différence entre les deux réside dans les modalités du message.

1.3 Valeur d'émission centrée sur le signifiant

Définition: X émet un signifiant (sa) sous la forme d'une série de paroles programmées, ou sous la forme de formules

Exemples: *Nous disons nos prières*

Nous disons nos leçons

Le pont sémantique entre 1.1 ; 1.2 ; 1.3 est assuré par l'idée d'émission de sons dotés d'un signifié (sé). Cependant en 1.3 on ne retrouve pas l'idée de transmission.

2. LA ZONE GRAMMATICALE DE «DISONS»

Dans cette zone «Disons» est délié des contraintes syntaxiques que nous retrouvons dans la zone lexicale. Ici, le lexème n'est plus identifié à la catégorie fonctionnelle du verbe :

- il a des actualisations qui s'éloignent fortement de celles du verbe conjugué à la première personne du pluriel;
- il n'a plus les propriétés syntaxiques du verbe «dire»: les contraintes d'arguments, la variation en

temps et en rang et il n'accepte plus les manipulations syntaxiques telles la négation et l'interrogation.

Exemples :

Non dépendance syntaxique :

Quand vous étiez jeune là disons/ est ce que vous alliez plus souvent au cinéma

Non variation en temps et en rang :

*Je pense qu'il y a des gens qui voulaient...disons (**Dites***) qu'ils voulaient que le C.A soit composé de Québécois de souche*

Non manipulation syntaxique telle la négation :

*Je pense qu'il y a des gens qui voulaient...disons (**ne disons pas***) qu'ils voulaient...*

Si la syntaxe catégorielle n'est plus d'une grande utilité à ce niveau, une problématique de combinatoire peut demeurer: il s'agit de la position du mot dans l'énoncé et dans l'échange. Ces positionnements peuvent avoir des incidences sur le sens.

Une telle indépendance syntaxique nous a amenés à considérer « Disons » dans sa zone grammaticale et dans certaines réalisations de sa zone pragmatico-discursive comme un marqueur discursif (MD). À la suite de Léard (1990), nous définissons un marqueur discursif comme un élément à morphologie invariable, qui n'a pas de statut catégoriel ou fonctionnel, qui ne s'insère pas dans la phrase ou apparaît seul et qui a un statut en pragmatique. Ces MD répondent à une typologie: il y a des MD interactifs, des MD illocutoires et des MD structurants.

Les MD interactifs indiquent des relations entre des locuteurs ou des relations entre un locuteur et l'énoncé. Les MD illocutoires peuvent servir à préparer un acte illocutoire ou à le réaliser, ou encore à orienter l'interprétation d'un acte illocutoire. Quant aux MD structurants, ils servent à établir des liens entre les parties du discours et donc interviennent aux niveaux de la structuration textuelle et argumentative.

Les emplois grammaticaux de « Disons » renvoient principalement à une opération énonciative de modalisation, ici l'approximation articulée sur deux valeurs: choix/sélection ou reformulation. « Disons » se définit comme la sélection d'une expression, d'une manière approximative, ou sa reformulation, toujours de manière approximative. La sélection et l'approximation seraient donc les ponts sémantiques qui relient les valeurs grammaticales.

2.1 La valeur de sélection

Définition: X fait le choix (sélectionne) de l'expression Y que X reconnaît approximative.

Exemple: *Le chien est utilisé aussi comme un outil de/une extension disons des capacités de l'homme.*

2.2 La valeur de reformulation

Définition: X fait des réserves sur l'expression approximative choisie en sélectionnant une autre toujours approximative mais jugée meilleure, plus appropriée.

Exemple: *Jean a excellé..disons qu'il a bien fait*

«Disons» tend à atténuer les excès de sens dus à la forme un peu inadéquate d'un énoncé précédent

3. LA ZONE PRAGMATICO-DISCURSIVE DE «DISONS»

Dans le corpus que nous avons analysé, cette zone est celle qui accueille le plus grand nombre de valeurs. Nous n'en retiendrons que quelques-unes.

3.1 Valeur d'assertion mesurée

Définition: X choisit par mesure un énoncé qui, même s'il n'est pas totalement satisfaisant, reflète une réalité indiscutable autour de laquelle il y aura consensus

Exemple: *A- Marie sort avec Pierre?*
B- Disons qu'ils se fréquentent

Ici B émet une réponse qui, même si elle n'est pas totalement satisfaisante, définit mieux la relation entre Pierre et Marie. Cette réponse suscitera l'adhésion de A, même s'il la trouve incomplète. B, dans sa réponse, illustre bien la maxime de qualité de Grice: que votre contribution soit véridique, avec deux règles spécifiques (N'affirmez pas ce que vous croyez être faux; n'affirmez pas ce sur quoi vous manquez de précisions).

Le pont sémantique est établi ici avec la zone grammaticale autour de l'idée de sélection, sélection approximative puisque l'expression choisie n'épuise toutefois pas le domaine notionnel.

3.2 Valeur d'illustration par mesure

Définition: X choisit par mesure d'illustrer (valeur d'illustration) un propos à partir d'une perspective donnée

Exemple: *Disons que je parle seulement de traitement de texte et alors.....*

Le pont sémantique entre 3.1 et 3.2 est établi par l'idée de mesure, de restriction des possibles par stratégie de mesure

3.3 Valeur d'organisation discursive

Définition: X propose à Y d'arrêter la discussion sur un sujet ou de poursuivre sur ce qui paraît plus pertinent, même s'il subsiste des réserves

Exemple: *A- Écoute..je suis convaincue que tu te trompes... Pierre ne ferait pas ça*
B- Ouais ouais disons

Exemple: *A- Marc a eu un accident avec sa voiture*
B- Quelle marque de voiture?
A- Honda disons/ entout cas il roulait vite

3.4 Valeur argumentative

Définition : X choisit le repli stratégique par mesure en reformulant son propos ou en délimitant un cadre de validation

Exemple : *C'est un vétéran...disons plutôt qu'il est arrivé avant moi*

Exemple : *Disons que je me cantonne seulement à l'opinion de sa femme...
là je crois/ je crois qu'il a tort*

4. CONCLUSION

À partir de ce travail préliminaire, nous proposons deux entrées lexicales pour «**Disons**» : une entrée autour de la valeur «production orale ou écrite d'un signifiant et d'un signifié» fortement articulée autour de la zone lexicale; une entrée autour des emplois grammaticaux et pragmatico-discursifs autour de l'idée d'énonciation dans l'approximation ou avec mesure.

Cette proposition devra être testée sur un corpus plus exhaustif en tenant davantage compte de fragments plus longs de discours pour mieux asseoir les interprétations. Rappelons pour finir que les actualisations analysées ont été tirées de conversations recueillies au Québec, surtout des corpus oraux de Chicoutimi et de Sherbrooke.

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE, J.-C. et O. DUCROT (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, P. Mardaga (coll. Philosophie et langage).
- CULIOLI, Antoine (1975), *Valeurs modales et opérations énonciatives*, Modèles linguistiques, 2, p.39-59
- CULIOLI, Antoine (1991), *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentation*, Tome I, Paris, Ophrys.
- DOSTIE, Gaétane (1991), *Étude lexico-sémantique de marqueurs discursifs du français à valeur expressive*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- FALL, Khadiyatoulah, LÉARD, Jean-Marcel et SIBLOT, Paul (1996), *Polysémie et construction du sens*, Montpellier, Praxiling.
- MEL'ČUK, Igor A. et al. (1984), *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. -Recherches lexico-sémantiques I*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- MEL'ČUK, Igor A. et al. (1988), *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. -Recherches lexico-sémantiques II*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- MEL'ČUK, Igor A. et al. (1992), *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. -Recherches lexico-sémantiques III*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- TREMBLAY, Claire (1993), *En tout cas : représentation unique et variation*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi.
- TREMBLAY, Judith (1998), *Étude de quelques marqueurs discursifs dans le français oral du Québec : Disons et Mettons*, Mémoire de maîtrise en linguistique sous la direction de K.Fall / J.-M.Léard, Université du Québec à Chicoutimi/ Université Laval.
- FORGET, Danielle (1989), *Là : un marqueur de pertinence discursive*, Revue québécoise de linguistique, vol. 18 n° 1, 57-83.

LAURENDEAU, Paul (1986), *Oralité et théorie énonciative : mettons en québécois*, Présence francophone, n°29, p.63-78.
LÉARD, Jean-Marcel et LAGACÉ, Michel-Francis (1985), *Concession, restriction et opposition : l'apport du québécois à la description des connecteurs français*, Revue québécoise de linguistique, vol.15, n° 1, p.11-49.

DICTIONNAIRES

Dictionnaire du français plus (1988), A.E. Shiaty (directeur), Montréal, Centre éducatif et culturel.
Dictionnaire québécois d'aujourd'hui (1992), Jean-Claude Boulanger (directeur), Saint-Laurent, Dicorobert inc.
Grand Larousse de la langue française (1971-1978), Louis Guilbert, René Lagane et Georges Niobey (directeurs), Paris, Larousse.
Le Grand Robert de la langue française (1985), Alain Rey (directeur), 2^e édition, ent. revue et enrichie, Paris, Le Robert.
Lexis. Dictionnaire de la langue française (1975), Jean Dubois (directeur), Paris, Larousse.
Petit Larousse illustré (1990), Daniel Péchoir et François Demay (directeurs), Paris, Larousse.
Le Petit Robert 1 (1988), Alain Rey et Josette Rey-Debove (directeurs), Paris, Le Robert.
Le Robert méthodique (1982), Josette Rey-Debove (directrice), Paris, Le Robert.
Trésor de la langue française (en cours de publication depuis 1971), Paul Imbs (éd.), Paris, Éditions du Centre de la recherche scientifique.